

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 150 (2005)
Heft: 10

Artikel: D'un Manhattan à un autre...
Autor: Vautravers, Alexandre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-346525>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ETH-ZÜRICH
25. Okt. 2005
BIBLIOTHEK

SOMMAIRE

Octobre 2005

	Pages
Editorial	
■ D'un Manhattan à l'autre...	3
Forces terrestres	
■ Formations de reconnaissances d'armée et de grenadiers	6
Forces aériennes	
■ SPHAIR assure la relève des pilotes	10
■ Les Forces aériennes suisses dès le 1 ^{er} janvier 2006	12
■ Nécessité du service de police aérienne	14
■ Doctrine des Forces aériennes	17
■ Le transport aérien, polyvalent et fréquemment sollicité	22
■ Des hélicoptères suisses à Sumatra	27
■ Monoplaces et biplaces de combat	30
Conduite	
■ Les quatre piliers de la puissance (2)	34
Blindés et mécanisés	
■ 40 ans de «M-113»	40
Armement	
■ L'armement en Suisse depuis 1850	46
Histoire	
■ Construction des «V1» et «V2»	52
Compte rendu	
■ Aviatrices soviétiques (1941-1945)	56
Revue des revues	59
SSO: comité central	I-II
RMS-Défense Vaud	III-VI

D'un Manhattan à un autre...

Le président Roosevelt ordonne la mise au point d'une arme atomique le 9 octobre 1941. En juin 1942, afin de ne pas éveiller les soupçons, un nouveau district est créé dans l'organigramme de l'*US Army Corps of Engineers*. Le nom de couverture «MANHATTAN» est né. On connaît la suite...

■ Maj EMG Alexandre Vautravers

La décision d'engager cette arme de type nouveau se justifie par l'évolution rapide de la situation militaire et diplomatique durant l'été 1945. Le plan d'invasion «DOWNFALL», accepté par le président Truman en juin 1945, prévoit deux phases. Avec 14 divisions, «OLYMPIC» doit permettre l'invasion de l'île méridionale de Kyushu. La seconde, «CORONET», vise un débarquement près de Tokyo avec 28 divisions. D'après l'expérience d'Iwo Jima, le coût de l'opération s'élèverait à 250 000 morts. Pire, les prévisions tablent sur le fait que l'armée japonaise serait en mesure de défendre Kyushu avec 240 000 hommes, dont 128 000 de l'armée de Terre. Or avec près de 2 millions d'hommes sous les armes, le Japon renforce sa défense et à la mi-août, 579 000 hommes sont affectés à la défense de l'île: trois fois la force envisagée!

Au même moment, la diplomatie japonaise – qui avait signé avec Moscou un pacte secret de non-agression – tente de négocier un nouveau cessez-le-feu avec Staline. Après quatre ans de durs combats dans le Pacifique, les Américains ne peuvent se résigner à se voir parer par le Japon. Ils ont donc décidé de lancer la bombe atomique sur Hiroshima le 6 août 1945. Une seconde bombe est lancée sur Nagasaki le 9 août. Les conséquences de ces crash ne sont pas que matérielles. Elles changent radicalement la donne de la politique intérieure

Le 6 août 1945, six B-29 (mesure, doublure, sauvetage) conduits par le colonel Tibbets lancent la bombe *Little Boy* de 15 kilotonnes (uranium 235) sur Hiroshima. Le 9 août, une seconde mission conduite par le major Sweeny mène six autres appareils lancer *Fat Man* de 21 kilotonnes (plutonium 239) sur Kokura. Cette seconde mission connaît de nombreux imprévus – nuages, navigation, DCA et chasseurs ennemis, carburant – si bien que, finalement, la cible de rechange est choisie: Nagasaki. La troisième mission, prévue pour le 24, est annulée en raison de la cessation des hostilités.

Les «Tours jumelles»

Le 11 septembre 2001, quatre avions commerciaux, déroutés peu après leur envol par des terroristes, visent New York (*World Trade Center*) et Washington D.C. (Pentagone, Capitole). Ces attentats visent des cibles stratégiques: symboles de la puissance économique, autorité politique et militaire américaine, confiance et sécurité de la population. Les *Tours jumelles* représentaient à elles seules 10% de la superficie de bureaux de la presque île de Manhattan.

Les conséquences de ces crash ne sont pas que matérielles. Elles changent radicalement la donne de la politique intérieure

et extérieure des Etats-Unis, dans les faits et moralement. Elles justifient une « guerre contre le terrorisme » tous azimuts, illimitée, à la fois unilatérale et multilatérale. Rompant avec les mécanismes internationaux et légaux de gestion des conflits échafaudés depuis la Seconde guerre mondiale, elle ouvre la voie à un recours systématique à la force dans tous les domaines des relations internationales. Elles révèlent, d'une part, les limites de l'Etat isolé et font apparaître les lacunes des organisations internationales, impuissantes sans l'appui et les ressources accordées par les gouvernements de quelques Etats-membres.

Ouragan sur... Manhattan

Ces dernières semaines, deux cyclones ont frappé les Etats-Unis. Le premier, un phénomène naturel au-dessus de la Nouvelle Orléans, révèle l'impréparation et le dilettantisme des autorités. Le second est une tornade diplomatique qui risque bien

de déraciner l'Organisation des Nations unies.

La réforme de l'ONU, rendue nécessaire par la fin de la guerre froide et les nouveaux types de conflits, démarre avec la vision de l'*Agenda pour la Paix* en 1992. Les objectifs pour le prochain millénaire, exprimés par le Secrétaire général au début 2005, s'éloignent des intérêts du Gouvernement américain. La polémique se cristallise autour de la réforme du Conseil de sécurité de l'ONU.

En effet, les cinq membres permanents actuels ne peuvent revendiquer l'exclusivité de l'appartenance au *club nucléaire*. Que faire alors d'Israël, de l'Inde, du Pakistan, de la Corée du Nord. Sans parler des républiques ex-soviétiques, de l'Iran, du Brésil, ou d'autres encore? Cette règle non écrite est désormais une position intenable.

Faut-il alors élargir le Conseil de sécurité à 15 ou 25 membres et risquer de le diluer, le rendre ingérable? Faut-il remettre en question les sièges britannique et français au profit d'un siège

européen? Faut-il élargir l'assemblée générale aux acteurs non-étatiques?

On a l'impression d'assister à une triple crise. Celle de la réforme du Secrétariat des Nations unies, confronté à ses limites et dépendant des membres permanents du Conseil de sécurité. Celle de la politique unilatérale américaine, étrangère mais aussi intérieure, fondée sur le recours systématique à la force et à la mise sur pied d'alliances *ad hoc* dictées par les intérêts à court ou moyen terme. Enfin, celle de la confrontation entre Washington D.C. et New York, entre deux visions opposées des relations internationales: force et droit, uni-contre multilatéralisme, souveraineté contre droit d'ingérence (*Right to Protect - R2P*).

Le nombre de membres des Nations unies, 50 en 1945, a quadruplé en un demi-siècle. Toute réforme passera par un « recentrage » autour des nouvelles puissances régionales.

A. V.